

PICF - Pédagogie Initiale et Commune de Formateur

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CREPS DE BORDEAUX-AQUITAINE
stephanie.prouteaup@creps-bordeaux.fr
05.56.84.48.10
stephanie.prouteaup@creps-bordeaux.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Pour accéder à la formation PIC F, les conditions d'éligibilité sont les suivantes : Être âgé de 18 ans minimum. Transmettre une copie de pièce d'identité à jour. Remplir le Formulaire d'inscription en ligne du CREPS. Être titulaire d'un PSC 1 ou PSE 2 ou d'un titre équivalent. La sélection des candidatures s'effectue sur dossier en lien avec l'équipe pédagogique nationale.

Prérequis pédagogiques :

Être titulaire d'un PSC 1 ou PSE 2 ou d'un titre équivalent.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

La formation PIC F a pour objectif de permettre à chaque apprenant : En particulier, à la fin de cette unité d'enseignement, l'apprenant doit être capable, à partir d'un référentiel interne de formation et d'un référentiel interne de certification, élaborés et validés par une autorité d'emploi, et en utilisant ses compétences de formateur, de dispenser : ? l'enseignement relatif à l'acquisition des compétences de formateur telles que définies dans l' arrêté du 8 août 2012 susvisé ; ? des formations relatives à la contextualisation des compétences de formateur à un domaine particulier et défini par une unité d'enseignement de pédagogie appliquée à un emploi. L'unité d'enseignement pédagogie appliquée à l'emploi de formateur de formateurs a pour objectif de permettre à l'apprenant de contextualiser ses compétences de formateur au domaine particulier de la formation de formateurs. L'unité d'enseignement de « pédagogie initiale et commune de formateur » a pour objectif l'acquisition par l'apprenant des capacités nécessaires pour amener un groupe d'apprenants à l'objectif fixé, à partir d'un référentiel interne de formation et d'un référentiel interne de certification, et en utilisant des ressources pédagogiques personnelles et externes.

Contenu et modalités d'organisation

La formation comporte Plusieurs axes prioritaires : 1.former à évaluer le niveau des connaissances acquises et celles restant à acquérir par les apprenants, en utilisant un support pédagogique et en favorisant leur expression, pour établir les liens avec les savoirs antérieurs et adapter les activités suivants. 2.former à apporter des connaissances structurées. 2.1.en utilisant un support pédagogique et en respectant les règles de communication, pour faciliter la compréhension des apprenants et la construction des savoirs. 2.2.en explorant les savoirs antérieurs, éventuellement à l'aide d'un support pédagogique, pour permettre d'établir les liens avec les acquis et faciliter la compréhension des apprenants. 2.3.en démontrant ou en dirigeant, en expliquant, en justifiant et en vérifiant la compréhension des apprenants, pour leur faire acquérir des techniques, des procédures et l'usage de matériels. 3.former à organiser l'apprentissage des apprenants, en constituant des groupes, en contrôlant et en corrigeant si nécessaire les techniques et les procédures, pour permettre leur acquisition ou leur approfondissement. 4.former à placer les apprenants dans une situation proche de la réalité, en mettant en œuvre une simulation et en utilisant une évaluation formative, pour permettre à l'apprenant de mettre en œuvre les techniques apprises et de s'approprier les procédures. 5.former à placer l'apprenant dans une situation de travail de groupe, en l'organisant et en donnant les consignes nécessaires, pour faciliter le partage et le transfert des connaissances. 6.former à suivre un référentiel interne de formation et d'adapter si nécessaire les activités, en prenant en compte l'évolution de son groupe, afin de faciliter l'acquisition des connaissances, des procédures et des techniques par l'apprenant, pour lui permettre d'atteindre l'ensemble des objectifs du référentiel. 7.evaluer l'apprenant, en utilisant différents types d'évaluation et d'outils pertinents, pour lui permettre de se situer dans la formation, pour mesurer le niveau d'atteinte de l'objectif ou pour décider de sa certification. 8.former à s'autoévaluer dans son rôle de formateur, en portant un regard critique sur ses actions de formation,

...

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Pédagogie initiale et commune de formateur - Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00425711	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Talence (33)	CREPS DE BORDEAUX-AQUITAINE		Non éligible	
00537376	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Talence (33)	CREPS DE BORDEAUX-AQUITAINE		Non éligible	
00649314	du 04/04/2026 au 06/04/2026	Talence (33)	CREPS DE BORDEAUX-AQUITAINE		Non éligible	